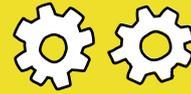




PRST



OCCITANIE

Tour

#6
AUCH

Le 20 octobre 2022, la CCI du Gers a accueilli la sixième édition du « PRST Tour » en présence de 50 personnes !.

ZOOM SUR...



Ce ne sont pas moins de trois thématiques que les acteurs de la prévention ont abordé lors de ce Tour :

...MAIS POURQUOI UN PRST TOUR ?

Le Plan Régional Santé Travail Occitanie, adopté le 18 mai 2022, est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels. Il prend en compte les spécificités régionales dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite et très petite entreprise.

Afin d'initier le dialogue avec les entreprises du territoire et pour mieux faire connaître leurs actions, les partenaires du PRST (DREETS, CARSAT, Aract, MSA, OP-PBTP, SPST, ARS, partenaires sociaux...) organisent un « PRST Tour ».

Le « PRST Tour » c'est 8 rencontres dans 8 lieux, au plus près des entreprises de notre territoire, dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

En une matinée, les entreprises disposent d'un panorama assez large sur la prévention au travail, avec :

- une information sur les enjeux de leur territoire,
- une présentation du nouveau PRST : le diagnostic territorial ajusté et les 16 actions,
- un zoom sur quelques thématiques du PRST,
- des échanges avec les intervenants et les entreprises.



LES TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (TMS)

À l'origine de plus de 80% des maladies professionnelles reconnues, les TMS n'épargnent pas le Gers. Il existe pourtant de nombreuses solutions pour accompagner les entreprises gersoises. Ainsi, Éric Bouschbacher (ingénieur conseil -CARSAT MP) et Mathieu Dalibard (ergonome - CSTG 32) ont expliqué, exemples à l'appui, que des actions de prévention efficaces peuvent être mises en place !

+ d'info : prst-occitanie.fr

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

51% des salariés évoquent un manque de reconnaissance au travail. Les acteurs de la prévention ont donc mené une action de prévention des RPS au plus près de l'entreprise. Sandrine Koenig (psychologue du travail- CARSAT MP), Aline Neveu (psychologue du travail- Prevaly) et Jean-Marie Actry (inspecteur du travail- DDETSPP) ont proposé une approche pluridisciplinaire des RPS et expliqué que l'accompagnement des TPE PME doit tenir compte de la situation réelle de l'entreprise. Il s'agit de faire du « sur mesure ».

+ d'info : prst-occitanie.fr

TABLE RONDE : LA SANTE AU TRAVAIL DES FEMMES

animée par Nathalie Campourcy (Adjointe au Chef du Pôle Politique du Travail -DREETS)

La table ronde s'est déroulée en trois temps :

- L'action transversale du PRST : la santé au travail des femmes un défi d'aujourd'hui, d'hier et de demain par Sophie Pantel (chargée de mission - DREETS - co pilote du groupe)
- Les actions menées sur le département du Gers par Cyrille Bortoluzzi (responsable pole travail- DDETSPP)
- Le témoignage de l'entreprise Val de Gascogne (Eve Piquemal - responsable des ressources humaines)

+ d'info : prst-occitanie.fr

UNE QUESTION À...

...**Thierry Pradere** (Chargé de Mission ARACT Occitanie), **Sandrine Koenig** (Psychologue du Travail- CARSAT MP)

Quels sont les leviers d'action proposés dans le cadre du PRST pour l'entreprise afin de traiter la problématique RPS ?

Les RPS concernent souvent des tensions non régulées liées à l'organisation du travail, aux relations de travail, aux modes de management, à la performance, aux moyens de travail, à la charge de travail, à la conduite du changement...

Pour l'entreprise, il s'agit d'abord d'identifier, pour chacune de ces thématiques, les situations de tension, leurs causes, les conséquences, les ressources, les métiers concernés. Par exemple dans un hôpital, sur la charge de travail : « devoir pallier l'absence non anticipée d'un collègue en unité de soins » ; causes : absence de pool de remplacement, manque d'effectif, prévenance trop tardive ; conséquences glissement des tâches, nouvelle répartition, dégradation de la qualité des soins, modification des plannings, insécurité pour les professionnels et les patients ; ressources : solidarité (dans le service, la filière) ; métiers concernés : tous.

À partir de cet inventaire détaillé, l'entreprise peut ensuite proposer des actions adaptées et les prioriser. Pour aider les entreprises dans cette démarche, les organismes du PRST proposent des formations, des formations actions, des outils, ainsi que des accompagnements avec des méthodes éprouvées.

... **Cyrille Bortoluzzi**
(Responsable du Pôle Travail- DDETSPP)

Comment a été mise en place l'action de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail auprès des entreprises gersoises ?

Depuis plusieurs années, il existe dans le Gers une dynamique particulière en matière de promotion de l'égalité, "**Réseaulment Égalité**", qui marque la volonté des acteurs de notre territoire (État, collectivités locales, représentants du monde économique, partenaires sociaux, associations, citoyens-es) de s'engager, afin de passer d'une politique d'égalité à une culture de l'égalité.

Plusieurs actions ont été et sont menées dans le cadre de ce réseau et notamment l'action "**Entreprendre l'Égalité**" qui vise à accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de l'Égalité Professionnelle. Cette action fait le lien avec les obligations des entreprises en matière d'égalité professionnelle (calcul de l'Index salarial et négociation collective) et met en place des dynamiques (Clubs RH) afin de renforcer l'attractivité du territoire notamment en levant les freins à l'emploi des femmes.

Actuellement l'action "**Entreprendre l'Égalité**" se décline par la mise en œuvre d'un dispositif de signalement et de traitement des situations de violences au travail. Un travail conséquent a été mené dans les administrations et collectivités locales gersoises et un transfert de cette dynamique est en cours au sein des entreprises intéressées (en lien avec la mission du représentant au CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes).

Vous avez eu la parole !

Ève PIQUEMAL
RRH, Coopérative VAL
DE GASCOGNE

Au début nous nous sommes fait accompagner pour répondre aux obligations légales et règlementaires en matière d'égalité professionnelle. Nous avons travaillé sur la rémunération, les conditions de tra-

vail, l'accès au temps partiel, le recrutement... Ce qui nous a poussé à travailler sur les violences sexuelles et sexistes, ce sont des situations en interne. Aujourd'hui on anticipe. Nous organisons des formations sur le sexisme auprès de la direction et des managers de proximité. Nous nous appuyons sur la vidéo « Et tout le monde s'en fout ». C'est normal d'avoir des idées reçues mais il faut travailler dessus.

LA PHRASE INSPIRANTE

Travailler sur l'amélioration des conditions de travail des femmes profite à tous les salariés

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur :

prst-occitanie.fr



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Occitanie